



Diplôme de 2^e cycle en études spécialisées en médecine nucléaire

RENSEIGNEMENTS

819 821-8000, poste 13659 (téléphone)

819 820-6462 (télécopieur)

post-doc-med@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de médecine nucléaire et radiobiologie, Faculté de médecine et des sciences de la santé

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission au trimestre d'été

OBJECTIFS

Objectif général

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation spécialisée en médecine nucléaire la ou le rendant apte à pratiquer de façon compétente dans tous les domaines reliés à la médecine nucléaire, tout en étant capable d'intervenir comme consultante ou consultant dans son champ de spécialisation.

Objectifs spécifiques

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir les connaissances et les compétences cliniques pour la supervision et l'interprétation des procédures diagnostiques et l'administration de traitements à base de produits radioactifs ainsi que des connaissances scientifiques de base en physique et instrumentation, en informatique, en radiopharmacie, en radiobiologie et en radioprotection afin d'utiliser en toute sécurité les radionucléides chez l'humain. Ceci s'intégrant aux rôles inhérents de communication, de collaboration, de gestion, de promotion de la santé, d'érudition et de professionnalisme.

Pour ce faire, l'étudiante ou l'étudiant devra :

- connaître l'anatomie et la pathophysiologie pertinente à la médecine nucléaire;
- acquérir les connaissances de médecine clinique applicables à la médecine nucléaire;
- maîtriser l'utilisation des radionucléides à des fins diagnostiques comprenant les principes d'utilisation, les techniques d'imagerie ou de laboratoire, les indications et l'interprétation des examens;
- connaître l'usage des radionucléides à des fins thérapeutiques incluant les indications, les contre-indications, le calcul des doses, l'efficacité, les mesures de radioprotection, les effets indésirables et le traitement de ceux-ci;
- effectuer de façon sécuritaire les différentes interventions pharmacologiques utilisées en médecine nucléaire;
- posséder des connaissances de base de l'imagerie radiologique pertinente à la médecine nucléaire;
- connaître la biologie des radiations, les principes sous-jacents et la réglementation en matière de radioprotection;
- communiquer efficacement avec les médecins traitants, de vive voix et par écrit, ainsi qu'avec les patientes et patients, leur famille et les autres membres de l'équipe interdisciplinaire;
- faire preuve de qualités professionnelles essentielles à la pratique de la médecine;
- acquérir les aptitudes nécessaires en gestion et en administration.

ADMISSION

Condition générale

Détenir un grade de 1^{er} cycle en médecine d'une université canadienne ou américaine agréée.

Produire un certificat d'admissibilité du Collège des médecins du Québec dans le cas d'un diplômé d'une université autre que canadienne ou américaine agréée.

Exigence particulière

Se présenter à l'entrevue d'admission si exigé ou soumettre, en plus des documents requis, tout document supplémentaire lorsque le comité d'admission juge nécessaire d'obtenir d'une candidate ou d'un candidat de l'information additionnelle lui permettant de mieux évaluer sa candidature.

Critères de sélection

Les candidates et candidats sont sélectionnés sur la base de leur classement par le comité d'admission du programme dans une liste d'excellence dressée selon un ordre décroissant selon les critères déterminés par le programme, tels que les résultats scolaires de la candidate ou du candidat, les résultats de l'entrevue d'admission, les lettres de références, la lettre de motivation et tout autre critère jugé pertinent par le programme. Toute formation universitaire additionnelle au grade de 1^{er} cycle en médecine est également considérée.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet.

DURÉE DES ÉTUDES⁽¹⁾

Cinq ans.

PROFIL DES ÉTUDES⁽¹⁾

Les études spécialisées en médecine nucléaire se composent principalement de stages auxquels s'ajoutent, en s'intégrant ou en se juxtaposant, des activités d'apprentissage théorique non mentionnées ci-après. La durée des stages est exprimée en nombre de périodes, chacune de celles-ci compte quatre semaines.

Stages	Nombre de périodes obligatoires	Nombre de périodes à option
Cardiologie	3	-
Endocrinologie	1	-
Gastroentérologie	-	1
Hémato-oncologie	2	-
Médecine interne	3	-
Médecine nucléaire	35	1 ou 2
Néphrologie	1	-
Neurologie	-	1
Pédiatrie nucléaire	2	1 ou 2
Pneumologie	-	1
Radiologie	3	1 ou 2
Radio-oncologie	1	-
Recherche dirigée	-	1 à 3
Rhumatologie	-	1
Tomographie émission positrons (TEP)	4	1 ou 2
Au choix	-	1 à 6

(1) La durée et le profil des études indiqués peuvent varier selon les exigences du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada ou du Collège des médecins du Québec.